

ND/MEL

ESPACE FORME NORMANDIE
Société par Actions Simplifiée à associée unique
Au capital de 10 000 €
Siège social : Avenue des Dignes
14123 FLEURY SUR ORNE
RCS CAEN 829.942.168

PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 24 JUIN 2026

Le 24 juin 2026, à 16 heures, au siège social de la SELARL LEBAILLY-DUREL à FLEURY SUR ORNE (14123) 646 Route des Dignes EUPHORBE-BP 36,

La société PAUL JURZAK HOLDING, Société à Responsabilité Limitée à associé unique au capital de 49.000 € dont le siège social est situé à REVIERS (14470) 2 rue des Moulins immatriculée au RCS de CAEN sous le numéro 930.786.538, représentée par son gérant Monsieur Paul JURZAK, Associée Unique de la société, a pris les décisions suivantes :

- Nomination d'un nouveau président en remplacement du président démissionnaire
- Constatation de la démission du directeur général
- Pouvoirs

PREMIERE DECISION - NOMINATION D'UN NOUVEAU PRESIDENT
EN REMPLACEMENT DU PRESIDENT DEMISSIONNAIRE

L'Associée Unique décide de nommer en qualité de nouveau président, en remplacement de Madame Frédérique DUFOUR, démissionnaire à effet du 24 juin 2026, la société PAUL JURZAK HOLDING, Société à Responsabilité Limitée à associé unique au capital de 49.000 € dont le siège social est situé à REVIERS (14470) 2 rue des Moulins immatriculée au RCS de CAEN sous le numéro 930.786.538, représentée par son gérant, Monsieur Paul JURZAK, et ce pour une durée indéterminée à effet du 24 juin 2026.

Cette décision est adoptée par l'Associée Unique.

DEUXIEME DECISION – CONSTATATION DE LA
DEMISSION DU DIRECTEUR GENERAL

L'Associée Unique prend acte de la démission de Monsieur Cédric DUFOUR de ses fonctions de Directeur Général à effet du 24 juin 2026, et le dispense d'un quelconque préavis.

Cette démission intervient sans indemnité de part ni d'autre.

Cette décision est adoptée par l'Associée Unique.

TROISIEME DECISION – POUVOIRS

L'Associée Unique confère tous pouvoirs au porteur de l'original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité de dépôt et autres qu'il appartiendra.

Cette décision est adoptée par l'Associée Unique.

CLOTURE

De tout ce que dessus, l'Associée Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

La société PAUL JURZAK HOLDING

Bon pour acceptation des fonctions de Président

Paul JURZAK

✓ Certifié par  yousign